



Objectifs :

Appliquer le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur
Identifier les différents réseaux
Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés
Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux

Public concerné et prérequis :

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs

Pré-requis : Compréhension écrite et orale de la langue française

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen

Qualification des intervenants :

Formateur titulaire de l'AIPR niveau Concepteur

Moyens pédagogiques et techniques :

Formation en présentiel

Apports théoriques

Etude de cas

Bute pédagogique

Durée, effectifs :

7 heures

8 stagiaires max

Modalités d'évaluation des acquis :

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

Sanction visée :

Attestation de compétence délivrée suite à la réussite de l'examen

Programme :

Rôle, mission et responsabilités de son niveau

Principaux types de réseaux souterrains et aériens

Risques afférents aux réseaux, selon les caractéristiques des énergie liés aux atteintes, aux réseaux existants

Utilisation des moyens de protection collective et individuelle

Compréhension et respect de son environnement, des marquages-piquetages, des signes avertisseurs et indicateurs, des moyens de repérage du terrain

Identification des situations dangereuses ou inattendues

Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée

Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existant

Recommandations en cas d'incident ou d'accident

Document :

Date de création : 15/01/2021

Dernière version : 15/01/2021



**Programme de formation
AIPR Opérateurs**

Règle des « quatre A »

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement, nous demandons aux stagiaires et aux formateurs de prévoir deux masques par jour de formation.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Taux de réussite à la formation :

En 2019 : 98% de réussite.

En 2020 : 100% de réussite.

Taux de satisfaction de nos formations :

Sur les formations AIPR

Satisfaction client : 96,7%

Qualité de la formation : 95%

Satisfaction sur l'animation : 100%

Tarif :

150.00 € en individuel

Tarif de groupe nous contacter

CREA Formations

850, rue Etienne Lenoir 30900 Nîmes

Tél. 04 66 84 85 80 – contact@creaformations.fr

SARL au capital de 2000 € – RCS – SIRET 84068534100017 – NAF 8559A